



ORDRE DU JOUR DU LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025

à 20h00 - Salle EVA

POINTS DE SEANCE :

- 2025-045 - Décision Modificative n°1 – BP COMMUNAL 2025
- 2025-046 - Avenant n°1 au lot n° 2 du marché de travaux relatif à la construction de l'Ilot Mairie
- 2025-047 - Souscription à l'option Télégestion de la compétence optionnelle SAGE
- 2025-048 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à Familles Rurales Jarez en Lyonnais – Portage de repas
- 2025-049 - Participation de la commune aux dépenses de fonctionnement de l'école privée – année scolaire 2025/2026
- 2025-050 - Convention de prestation de service du Point de Médiation Numérique avec la commune de Sorbiers (annule et remplace la délibération 2025-043)
- 2025-051 - Création d'un poste d'agent maitrise territorial
- 2025-052 - Création d'un poste d'adjoint d'animation territorial
- 2025-053 - Modification du temps de travail d'un emploi (adjoint d'animation : 20h02/35h)
- 2025-054 - Modification du temps de travail d'un emploi (adjoint d'animation : 24h12/35h)
- 2025-055 - Instauration du télétravail
- 2025-056 – Convention de participation protection sociale complémentaires des agents pour la garantie santé
- 2025-057 - contrats d'assurance des risques statutaires
- 2025-058 - Convention de cession à titre gracieux de mobilier urbain avec Saint-Etienne Métropole
- 2025-059 – Désignation d'un élu référent « espèces nuisibles à la santé »
- Points divers

Affiché le 17 septembre 2025

Le Maire
Pascal FAYOLLE

